

Programme de réforme cadastrale

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par le mandat de rénovation cadastrale 2514

Il incombe au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de fixer la période (d'au plus 15 jours) pendant laquelle il est interdit d'aliéner un droit de propriété dans les lots couverts par un mandat de rénovation cadastrale, conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois. Cette période débutera le 21 février et se terminera le 7 mars 2017 inclusivement, ou dès l'entrée en vigueur du plan cadastral de rénovation, si elle survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire en cause est situé dans la circonscription foncière de Joliette et comprend, en référence aux cadastres suivants :

Paroisse de Sainte-Élizabeth :

les lots 751, 752.

Paroisse de Saint-Félix-de-Valois :

les lots 31A, 32 à 34, 100, 101, 204 à 298, 298A, 299 à 352, 352A, 353 à 412, 412A, 413, 413A, 414 à 460, 460A, 461 à 475, 475A, 476 à 535, 535A, 536 à 560, 560A, 561 à 578, 578A, 579 à 596, 596A, 597 à 616, 616A, 617 à 659, 667 à 669, 671, 672, 676, 684 à 688, 704, 705, 711, 714, 715;

la partie restante du lot 660.

Ce territoire comprend, pour les cadastres susmentionnés, les subdivisions des lots ci-dessus énumérés, les parcelles sans désignation cadastrale comprises dans ce territoire ainsi que tous les lots qui y ont été créés à la suite d'une opération cadastrale effectuée entre le 12 janvier 2017 et la date du début de la période d'interdiction.

Le Service de la rénovation cadastrale,
MICHEL OUELLET

5657

Forêts, faune et parcs

Table nationale de la faune Tables régionales de la faune *Avis de constitution*

Conformément à l'article 161.1 de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (chapitre C-61.1), le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs constitue une Table nationale de la faune et des tables régionales de la faune, dont la composition et, dans le cas des Tables régionales, leur nombre et le territoire qu'elles desservent sont les suivants :

Table nationale de la faune

Fédération des pourvoies du Québec inc.
Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec
Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc.
Fondation de la faune du Québec
Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador
Société des établissements de plein air du Québec
Fédération québécoise des gestionnaires de zecs

Tables régionales de la faune

Nom de la Table	Composition	Territoire desservi
Table de la faune Montréal, Laval, Montérégie	Association des trappeurs de Montréal-Laval-Montérégie Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Groupement forestier du Haut-Yamaska inc. Fédération de l'UPA de la Montérégie Agence forestière de la Montérégie	Régions administratives de Montréal, de Laval et de la Montérégie

Nom de la Table	Composition	Territoire desservi
Table de la faune Laurentides	Association régionale des trappeurs Laurentides-Labelle Association des pourvoires des Laurentides Régionale des zecs Hautes-Laurentides Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Société des établissements de plein air du Québec	Région administrative des Laurentides
Table de la faune Lanaudière	Association des trappeurs professionnels du Québec inc. Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption Association des pourvoires de Lanaudière inc. Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Regroupement des gestionnaires des zecs de Lanaudière Société des établissements de plein air du Québec	Région administrative de Lanaudière
Table de la faune Chaudière-Appalaches	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Association régionale des zecs de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie S.A.C.O.M.M. (Société d'aménagement et de conservation des oiseaux migrateurs de Montmagny) inc. Association régionale des trappeurs Chaudière-Appalaches Association des pourvoires de Chaudière-Appalaches et de l'Isle-aux-Grues Conférence des préfets des MRC de Chaudière-Appalaches L'Union des producteurs agricoles Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec	Région administrative de Chaudière-Appalaches
Table de la faune Capitale-Nationale	Conseil de la Nation Huronne-Wendat Association des pourvoires de Charlevoix inc. Association régionale des trappeurs laurentiens Association des gestionnaires de zec-Région 03 Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Société des établissements de plein air du Québec Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs	Région administrative de la Capitale-Nationale
Table de la faune Mauricie	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Association des trappeurs de région Mauricie/Bois-Francis Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie A.R.G.Z.M. Association des pourvoires de la Mauricie Société des établissements de plein air du Québec Fédération de l'UPA de la Mauricie L'Association forestière de la Vallée du St-Maurice inc. Corporation de gestion du Réservoir Gouin Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au lac St-Pierre Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Lac Saint-Pierre	Région administrative de la Mauricie
Table de la faune Centre-du-Québec	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Association des trappeurs de région Mauricie/Bois-Francis Fédération des pourvoires du Québec inc. Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec Agence forestière des Bois-Francis Nation Waban-Aki inc. Municipalité régionale de comté de Bécancour Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet Corporation de gestion et de développement de la pêche sportive au lac St-Pierre Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre	Région administrative du Centre-du-Québec

Nom de la Table	Composition	Territoire desservi
Table de la faune Nord-du-Québec	Administration régionale Baie-James Association des pourvoires de la Baie-James (A.P.B.J.) Association des pourvoires du Nouveau-Québec inc. Fédération des pourvoires du Québec inc. Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James Société des établissements de plein air du Québec	Région administrative du Nord-du-Québec ⁽¹⁾
Table de la faune Outaouais	Association régionale ZECO inc. Association des pourvoires de l'Outaouais Association provinciale des trappeurs indépendants Conseil régional Outaouais inc. Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Société des établissements de plein air du Québec	Région administrative de l'Outaouais
Table de la faune Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Association provinciale des trappeurs indépendants Conseil de la Gaspésie inc. Fédération québécoise des gestionnaires de zecs Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Société des établissements de plein air du Québec Association des pourvoires du Bas St-Laurent-Gaspésie Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles La Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec inc. Mi'gmaewi Mawiomí Secretariat	Région administrative Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine
Table de la faune Abitibi-Témiscamingue	Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue Association des gestionnaires de zec de l'Abitibi-Témiscamingue Association des trappeurs de l'Abitibi-Témiscamingue Association régionale de tir à l'arc en Abitibi-Témiscamingue Association des pourvoires de l'Abitibi-Témiscamingue MRC de Témiscamingue Conseil de la Première Nation Abitibiwinni Communauté anicinape de Kitcisakik Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Municipalité régionale de comté d'Abitibi Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest Société des établissements de plein air du Québec	Région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue ⁽¹⁾
Table de la faune Bas-Saint-Laurent	Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Le Regroupement régional des gestionnaires de zecs 01 (R.R.G.Z. 01) Société des établissements de plein air du Québec Association des trappeurs du Bas-Saint-Laurent Association des pourvoires du Bas-St-Laurent-Gaspésie Première Nation malécite de Viger Le Territoire populaire Chénier inc.	Région administrative du Bas-Saint-Laurent
Table de la faune Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association des sauvagiers du Saguenay Lac St-Jean Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Association des trappeurs du Saguenay Lac St-Jean Association des pourvoires du Saguenay/Lac St-Jean inc. Regroupement régional des gestionnaires de zones d'exploitation contrôlée du Saguenay Lac St-Jean Société des établissements de plein air du Québec Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Pekuamiunuatsh Takuhikan L'Union des producteurs agricoles Corporation de LACTivité pêche Lac St-Jean	Région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Nom de la Table	Composition	Territoire desservi
Table de la faune Côte-Nord	Association des pourvoiries de la Côte-Nord inc. Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs La Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec inc. Fédération québécoise pour le saumon atlantique (F.Q.S.A.) inc. Regroupement des trappeurs Côte-Nord Regroupement des gestionnaires de zecs de la Côte-Nord Société des établissements de plein air du Québec Association de chasse et pêche de Forestville inc.	Région administrative de la Côte-Nord ⁽¹⁾
Table de la faune Estrie	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs Société des établissements de plein air du Québec Fédération des pourvoiries du Québec inc. Association régionale des zecs de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie Association provinciale des trappeurs indépendants Conseil de l'Estrie inc. Fédération de l'UPA - Estrie Aménagement forestier et agricole des Sommets inc. Le Syndicat des producteurs forestiers du Sud du Québec	Région administrative de l'Estrie

1. Sous réserve d'ententes qui pourraient être convenues en territoires conventionnés.

Le présent avis remplace celui publié le 13 décembre 2014 dans le n^o 50 de la partie 1 de la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 10 janvier 2017

Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs,
LUC BLANCHETTE

5656

Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un...

La Copropriété Le 221 St-Sacrement

Avis est par les présentes donné que Société de Développement Kocisko Inc., 222 Hospital Street Trust et Gestion Terry Kocisko Inc. ayant leur siège social et place principale d'affaires au 614, rue Saint-Jacques, bureau 450, Montréal, Québec H3C 1E2 s'adresseront à l'Assemblée nationale pour la présentation d'un projet de loi privé ayant notamment pour objet :

— de décréter que malgré les articles 57 et 57.1 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) et maintenant les articles 195 et 196 de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec, les plans créant les lots 1 180 890, 3 564 490, 3 564 491, 3 564 492, 3 564 493, 3 849 700, 3 849 701, 3 945 204, 3 945 205, 3 945 206, 3 945 207, 3 945 208 et 3 945 209 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, les déclarations de copropriété divisée publiées sous les numéros 14 079 674 et 14 471 749, l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 14 500 637, l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 14 500 639, l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 14 500 640,

l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 16 112 658, l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 21 919 375, l'acte d'hypothèque publié sous le numéro 22 495 166 et l'aliénation de l'une ou l'autre des parties privatives avec les droits de propriété indivis dans les parties communes ne pourront être annulés en raison du défaut d'avoir reçu l'autorisation du ministre de la Culture et des Communications requise par l'article 48 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4) et maintenant l'article 64 de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1035, rue des Parlementaires, bureau 3.55, Québec, Québec G1A 1A3, par télécopieur au 418 528-0993 ou par courriel au af.juridiques@assnat.qc.ca

Montréal, le 25 janvier 2017

*Société de Développement Kocisko Inc.,
222 Hospital Street Trust,
Gestion Terry Kocisko Inc.,
TERRY J. KOCISKO, dûment autorisé*

44637